



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

### **Financement uniforme des prestations (EFAS): le Conseil des États va de l'avant – enfin**

*Le Conseil des États appuie sur l'accélérateur et va de l'avant avec le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). Le projet peut ainsi aller dans l'élimination des divergences et – espérons-le – enfin bientôt entrer dans sa phase finale. Lorsque le financement uniforme sera adopté, une amélioration importante du système de santé sera accomplie, dont les payeurs de primes seront les premiers bénéficiaires.*

Trois ans après le Conseil national, le Conseil des États a achevé l'examen de ce qui est probablement la plus grande réforme depuis l'entrée en vigueur de la LAMal, à savoir le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). Le projet entre maintenant en phase d'élimination des divergences. curafutura, avec ses membres CSS, Helsana, Sanitas et KPT, joue depuis longtemps un rôle moteur dans ce dossier et se réjouit donc de l'étape franchie aujourd'hui. Et ce d'autant plus que le projet EFAS avait pu sembler piétiner ces derniers temps.

Le financement uniforme présente de nombreux avantages pour le système de santé. Les soins intégrés, entre autres, reçoivent un nouvel élan, ce qui est une bonne chose tant pour les patients que pour les payeurs de primes. Des études estiment que l'effet de réduction des coûts se situe entre 1 et 3 milliards de francs. Mais le système de santé devient également plus prévisible dans son ensemble, car les prestations sont fournies là où elles servent le mieux les payeurs de primes ou les patients du point de vue de la santé.

#### **curafutura s'engage pour un projet allégé**

Il reste cependant une ombre au tableau, car le projet approuvé par le Conseil des États prévoit que les cantons continuent à contrôler les factures dans le domaine stationnaire. Chaque prestation stationnaire est ainsi contrôlée deux fois. Cela complique le processus inutilement et gaspille des ressources, puisque le contrôle des factures est déjà le cœur de métier des assureurs. Par ailleurs, l'intégration des soins de longue durée dans EFAS n'est pas non plus dans l'intérêt des assurés. curafutura aurait préféré que les soins de longue durée soient introduits dans un deuxième temps, sur la base de fondements solides.

Dans l'ensemble, curafutura reste confiante quant au fait que le projet sera aménagé de manière encore plus efficace lors de l'élimination des divergences et continue à s'engager également en ce sens.

#### **Contacts pour les médias:**

Adrien Kay, responsable de la communication: 079 154 63 00; [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)